

## EXTRAIT DES DECISIONS DU CONSEIL DU MARDI 9 MAI 2023

### Le Conseil a décidé

d'octroyer une somme de Fr.250.00 à l'Association Sport Handicap pour 2023.

de poursuivre les démarches relatives à l'étude d'une approche des services industriels du Haut-Lac afin d'optimiser l'organisation des STEP, STAP et autres collecteurs pour autant que les 4 communes concernées le fassent.

d'accepter de déroger à la limite admise pour la forêt du projet de reconstruction d'un bâtiment existant sur la parcelle 2228, propriété de RB Immobilier, conformément à la proposition de la CC.

d'adjuger les travaux d'abattage d'arbres jugés dangereux au bord de la Morge à l'entreprise Grept Christophe pour une somme de Fr.1'077.00 TTC

d'adjuger les travaux d'élimination des plantes envahissantes de la renouée du Japon au triage forestier du Haut-Lac pour une somme de Fr.24'176.60 TTC.

de participer financièrement à hauteur de 6'000.00 euros à la remise en état du cimetière de St-Gingolph, participer à l'entretien du Carillon pour 275 euros par année.

de mettre au concours un CDI pour le poste de collaborateur au contrôle de l'habitant à raison d'un 20 % de suite ou à convenir. Cette décision est prise suite à l'indisponibilité de la Préposée Ingrid Coppex, pour une durée indéterminée. Entretiens Madame Odeja Fanny sera engagée pour une durée déterminée de trois mois, soit du 1er juin au 31 août 2023.

d'accepter les propositions d'honoraires du groupe Sollertia concernant les mesures PGEE et collecteur d'eaux claires pour un montant TTC de Fr. 20'389.210.

